

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du lundi 7 février

Ecole élémentaire Paul Bert

Présents :

M. le Conseiller Municipal, M. Krief

M Tassin, responsable du service éducation

M. Nicot coordinateur des temps périscolaires

M. le Délégué Départemental de l'Education Nationale, M. Mourot

M. et Mmes les Représentant·e·s titulaires et suppléants des parents d'élèves : M. Marque, Mme De Dianous, M. Bur, Mme Delaval, Mme Perrier, M. Charret

Mmes les enseignantes: Mmes Amblard, Crance, Larcher, Laronze, Sarret,

Organisations et projets :

• Changements dans le protocole sanitaire

Cas contact : les enfants cas contact peuvent fréquenter l'école s'ils font des tests régulièrement (J0, J2 et J4) et que les parents l'attestent sur l'honneur.

Depuis la rentrée de janvier, chaque classe a été touchée, parfois chaque semaine, par cette mesure.

Fermeture de classes :

Les fermetures sont étudiées au cas par cas, en fonction des remontées que font les directeurs. A priori, on commence à penser à une fermeture quand 25% des élèves sont touchés en même temps. C'est le médecin conseil, en lien avec l'ARS qui prend la décision. Cela a été le cas pour la fermeture de la classe de CE1/CE2 de Mme Crance du 1 au 8 février. La situation du remplacement reste particulièrement tendue sur la circonscription et sur le Rhône. Lorsqu'un enseignant est absent, s'il n'est pas remplacé, les élèves ne peuvent être répartis. Les parents sont obligés de garder les enfants. Mme Amblard fournit alors un justificatif aux parents.

Sport :

Les activités physiques et sportives se déroulent de préférence en extérieur. Toutefois pour la pratique en intérieur seules les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation sont autorisées. La situation de l'enseignement de la natation a évolué avec les différentes moutures du protocole de janvier. Depuis le 25 janvier, elle est de nouveau autorisée par le protocole. Nous attendons encore des précisions de la Mairie et de la conseillère pédagogique en sport pour une éventuelle reprise.

Capteurs CO2 :

Les capteurs CO2 sont arrivés fin novembre dans les classes. Ils indiquent, par un voyant lumineux, à quel moment on doit aérer pour renouveler l'air.

Sorties et visites :

Les sorties et visites dans des lieux accueillant du publique ont été interdites en janvier.

Elles sont de nouveau autorisées par le protocole du 25 janvier.

Les classes de CP, CE1 et CE2/CM1 iront voir le spectacle « Beat Box » le lundi 28 février au matin, (après l'annulation de décembre). Dans ce spectacle les enfants pourront voir les musiciens de l'ensemble baroque des Concerts de l'Hostel Dieu qui interagissent avec le champion du monde de beat box.

Les autres classes de l'école verront un spectacle au Radiant le mardi 12 avril : « Le Petit Chaperon Louche »

Foot et récréation :

Les parents élus demandent comment fonctionne le foot pendant les récréations.

Mme Amblard précise que les règles de récréation varient :

- Selon le lieu : dans la cour du bas les ballons de basket et de foot en mousse sont autorisés, dans la cour du haut, proche des vitres, seuls les ballons de foot en mousse sont autorisés.
- Selon le « cycle » : dans les petites classes (CP, CE1 et CE1/CE2) le nombre de ballons est plus important, le jeu collectif est moins facile. Dans les grandes classes (CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2), le nombre de ballons est restreint.
- Selon le jour : dans les grandes classes, des récréations sans ballon sont imposées. L'équipe s'est aperçue que les récréations étaient ainsi moins conflictuelles et plus apaisées et que l'ensemble de la classe se retrouvait plus facilement autour d'un épervier par exemple.

• Bilan des classes transplantées

2 classes ont pu partir aux Estables en Haute Loire du 22 au 26 novembre : la classe de CP et celle de CE2/CM1. Du fait des nombreux cours doubles, aucune solution satisfaisante ne permettait à toute une génération de partir sans laisser des enfants de côté.

Dans la classe de CP tous les élèves sont partis, dans celle de CE2/CM1 2 élèves ne sont pas partis pour des raisons personnelles, ils ont été accueillis dans une autre classe.

Le séjour s'est très bien passé malgré les (ou grâce aux !) conditions météorologiques hivernales. Nous nous félicitons de l'accueil du centre, toujours très chaleureux.

Les enfants ont pu, entre autre, découvrir le milieu de la montagne sous la neige, faire de la course d'orientation, monter sur un sommet, découvrir la vie dans une vieille ferme...

Les savoirs sont ensuite exploités en classe, en sciences, en géographie, en langue orale...

• **Actions d'éducation à la citoyenneté**

CME :

Le conseil municipal d'enfant continue ses actions. Du fait du contexte sanitaire, la séance de mi-mandat n'a pu être publique, elle a eu lieu en visioconférence. Les propositions des 3 commissions ont été validées par Monsieur le Maire.

- Commission environnement : nettoyage de la voie verte et plantation d'arbres
- Commission solidarité : lien avec les aînés et rencontre des anciens combattants
- Commission loisirs : organisation d'olympiades inter-école

Collecte alimentaire :

Comme chaque année, l'école s'est engagé avec le centre d'entraide de Caluire, pour mettre en place une collecte pour la banque alimentaire. Selon les classes, un travail est aussi mené en mathématiques, sur les masses et les conversions par exemple. Les retours semblent moins importants que les années précédentes.

Intervention des étudiants en santé :

Des étudiants en santé interviendront dans l'école le vendredi 18 mars pour travailler sur la thématique de l'alimentation. Pour l'instant la thématique des gestes de premiers secours ne peut être abordée du fait du contexte sanitaire.

Association Tuba :

La Mairie de Caluire a proposé aux classe de cycle 3 (CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2) une intervention de l'association Tuba sur le thème ; Atelier – Dataviz : « Vécus et pratiques de la cour de récréation » Cet atelier se déroulera le jeudi 10 mars. L'association travaillera en amont avec les enseignants le 1^{er} mars.

Permis piéton CE2 :

Les élèves de CE2 et de CE2/ CM1 passeront le permis piéton le jeudi 24 mars.

L'intervention, en partenariat avec la MAIF et la Mairie, se déroulera en 3 temps :

- 1- Intervention de la Police Nationale
- 2- Enseignants dispensent la formation + examen
- 3- Cérémonie remise du permis piéton

Projet d'école :

Les enseignants travaillent actuellement à la rédaction du nouveau projet d'école. D'après la loi du 8 juillet 2013, un projet d'école est établi dans chaque établissement pour une durée de 3 à 5 ans. Il définit les modalités de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux.

3 axes devront être dégagés puis validés par l'Inspectrice.

Les 3 axes devraient être :

1. la place de l'erreur et la construction d'outils communs
2. la coopération à l'école dans toutes les matières
3. la collaboration avec le périscolaire

• **Plan Particulier de Mise en Sécurité**

Compte-rendu de l'exercice du 1/02 : PPMS risques majeurs

L'exercice initialement prévu le 1^{er} février a été repoussé, il aura lieu le 11 février.

Exercice PPMS attentat avec fuite par le square Corbel:

L'exercice aura lieu le lundi 14 mars à 9h30.

• **Fête de l'école**

Si les conditions sanitaires le permettent la fête de l'école aura lieu le vendredi 1^{er} juillet au soir.

Une réunion de préparation pour les parents aura lieu, si les conditions le permettent, sur la prochaine période.

• **Remplacement de Mr Thonnerieux**

Mme Amblard ne sait pas encore si M. Thonnerieux sera prolongé. En général, l'Inspection est attentive, dans la mesure de ses possibilités et des contraintes, à laisser un remplaçant en place quand il a assuré le remplacement sur une longue période.

TRAVAUX DANS et AUTOUR DE L'ECOLE, FONCTIONNEMENT

• **Stationnement et sécurité aux abords de l'école**

Le Centre de supervision urbain a été mis en place depuis janvier 2022. Les caméras installées à proximité des écoles permettent des verbalisations à distance.

Mme Crance constate qu'une voiture était garée devant l'accès pompier aujourd'hui à 16h15.

M. Krief conseille d'appeler la police municipale dans ce cas-là.

Mme De Dianous demande si une information pourrait être faite aux familles dans ce sens à travers la distribution d'un flyer. L'installation de panneaux n'est pas possible, par contre, Mr Krief valide la proposition de distribution d'un flyer.

• **Dans l'école**

Végétalisation de la cour du bas :

Les arbres ont été plantés dans la cour du bas, comme prévu, pendant les vacances de Noël. Il y a 2 chênes verts et 3 muriers platane.

Pour l'instant, les bordures n'ont pu être mises en place, et nous nous contentons de barrière de chantier pour les protéger. Les bordures devraient être mises en place ainsi que le pare-ballon pendant les vacances de février.

Réparation de la fuite vers l'ascenseur et remplacement des sols moisis.

Mme Amblard rappelle qu'elle a déposé une alerte sur le registre de santé et sécurité au travail en juin 2019 et que malgré les recherches effectuées, aucune solution pérenne n'a été apportée depuis. La présence de sols moisis, dans un endroit mal ventilé reste préoccupante.

A priori l'origine de la fuite aurait été trouvée et la Mairie est en attente de devis des entreprises.

Les sols ne seront remplacés que lorsque la fuite aura été réparée et l'étanchéité refaite.

TEMPS PERISCOLAIRES

• **Activités mises en place:**

Activités prises en charge par des associations :

Sur la période jusqu'aux vacances de février :

- skate-board le lundi
- les séances de karaté ont été annulées du fait du protocole sanitaire en cours.
- lire et faire lire le jeudi pour les CP, CE1 et CE1/CE2
- lire et faire lire le vendredi pour les CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2
-

Sur la prochaine période :

- foot avec le Caluire Sporting Club
- musique pour les CP, CE1 et CE1/CE2 avec l'AMC2
- rugby pour les CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2
- lire et faire lire le jeudi pour les CP, CE1 et CE1/CE2
- lire et faire lire le vendredi pour les CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2
-
-

Certaines de ses activités restent tributaires de la météo.

Activités prises en charge par les animateurs :

- foot le mardi
- activités manuelles sur un grand projet collectif le jeudi (décoration de la cantine pour Halloween par exemple. En ce moment projet sur les mondes marins)

• **Temps d'étude :**

La question est posée du calme pendant les temps d'étude. Certains enfants ont du mal à travailler car d'autres restent très bruyants.

M. Nicot invite les animateurs à lui renvoyer les enfants trop bruyants, qui empêche les autres de travailler. C'est plus ou moins facile selon le lieu où se déroule l'étude.